

POURQUOI CHERMIGNON DOIT VOTER NON AU PROJET DE FUSION !



Chermignon

1. Développement territorial et économie immobilière

Toutes les communes du Haut-Plateau sont sous le même joug de la Lex Weber en dépassant le plafond de 20 % de résidences secondaires. Si notre commune se voit un peu étriquée quant à son développement territorial, se rallier avec des communes disposant de terres ne change rien ! Impossible d'ouvrir de nouvelles zones compte-tenu de la LAT qui doit être mise en application, impossible de construire de nouvelles résidences secondaires et finalement bien malin qui voudra encore se risquer, compte-tenu du marché immobilier et du franc fort, à lancer un important projet touristique ; la preuve en est l'incertitude et la lenteur de concrétisation du projet d'Aminona. **Il est donc faux de croire que, grâce à une fusion, le développement territorial et notre économie immobilière vont se dynamiser ! Fusion ou pas, à notre niveau, l'envie d'entreprendre dépend de l'économie, pas de la taille d'une commune.**

2. Gestion de l'eau

L'argument que le réservoir d'eau de nos communes et de notre station se trouve à l'est est tout simplement fallacieux ! Chermignon a toujours joué un rôle moteur dans l'approvisionnement en eau, non seulement pour nos communes mais aussi pour notre station. En complément aux nombreux bisses creusés, les communes du Grand Lens (Icogne, Lens, Chermignon et Montana) ont inauguré en 1947 le tunnel du Mont-Lachaux approvisionnant **la Louable Contrée**, selon les besoins saisonniers, directement depuis les captations de L'Erteuse et le barrage de Tseuzier. En complément à ce tunnel, la municipalité de Chermignon a entièrement financé le « lac de Chermignon », réservoir d'eau des communes d'Icogne, Lens, Chermignon et Montana. En juin 2014, un crédit d'engagement de 5'000'000 de francs a été approuvé par l'assemblée primaire de Chermignon pour le rehaussement de 5 mètres de sa digue. **Après tous ces investissements, Chermignon doit être citée en exemple car elle est l'une des locomotives dans la gestion de l'eau pour les ménages et pour l'économie touristique. En cette période de vache maigre est-ce à elle à payer l'infrastructure en eau de ceux qui ne possèdent que le 1/8 de l'eau de la Raspille ?**

3. Impôts et taxes

N'importe qui peut le comprendre : impossible de s'en sortir en ramenant les impôts et taxes au niveau le plus bas et ce en sachant qu'à Montana l'augmentation proposée en assemblée primaire a été refusée par les citoyens.

Les autres communes ont toutes une fiscalité plus élevée et toutes ont des perspectives financières à la baisse pour les années à venir.

La réduction d'impôts de 650.000 francs promise aux citoyens de Mollens, Randoigne et Montana (Rapport SEREC) se soldera pour les citoyens de Chermignon par une augmentation fiscale annuelle de 350.000 francs liée à l'harmonisation des contributions, soit la perte des déductions de CHF 300.- par enfant et CHF 100.- par adulte . Drôle de cadeau accordé aux citoyens amenant le plus dans le panier de la mariée !

Telle que présentée dans le rapport, la fiscalité ainsi décidée est trompeuse, et c'est grave ! Une augmentation des impôts après fusion est indéniable à très court terme.

4. Finances

Les expériences démontrent qu'une fusion n'a jamais permis de grandes économies. Quand bien même des doublons peuvent être supprimés, il y a des renforcements nécessaires et donc des qualités humaines supérieures et plus coûteuses à mettre en place. La seule réduction du nombre de conseillers ne peut pas être considérée comme argument, cette économie financière sera automatiquement reprise par de nouvelles dépenses en compétences supérieures nécessaires. **Il est d'ores et déjà annoncé dans le rapport de fusion les engagements d'un collaborateur personnel pour chaque conseiller, d'un ingénieur communal, d'un urbaniste et d'un délégué à l'économie.** Les contours d'une nouvelle commune sont différents rendant la nouvelle entité bien plus grande mais toutes les obligations légales et charges demeurent évidemment les mêmes. La marge d'autofinancement peut bien augmenter en l'additionnant à 4, mais les engagements, problèmes et dépenses se cumulent aussi à 4 !

<http://www.rts.ch/info/regions/6470327-les-fusions-de-communes-ne-generent-pas-vraiment-d-economies.html>

<http://www.fusionnite.ch>

5. Taille et poids politique

Que de chiffres évoqués lors de la première séance de présentation en février à Martelles ! Quel intérêt de faire partie du top 10 des communes en taille, en population, en marge financière ? Le poids politique se fait par la qualité des élus. Il a été relevé avec justesse que certaines chevilles ouvrières qui marquent notre parlement cantonal sont des élus issus de petites communes. **Ce n'est donc, à l'évidence, pas essentiellement la taille d'une commune qui fera son poids sur les décisions à Sion mais bien la qualité et l'engagement des élus communaux et cantonaux. Partant de ce constat, l'union des 6 communes actuelles se devra d'être encore améliorée dans leur fonctionnement, ceci dans l'intérêt de tous !**

6. Gouvernance

C'est là un sujet qui peut être considéré comme plus délicat. Difficile de trouver des candidats à la fois compétents, disponibles et motivés. Mais il faut savoir que le Conseil est compétent pour valoriser financièrement aussi, le rôle d'élu. Pécuniairement, ce n'est pas un problème car l'indexation des indemnités du Conseil à des valeurs économiquement réalistes dues à la fonction n'imposera à notre commune aucun sacrifice particulier. Personne n'en voudra à nos autorités d'être rémunérées à la hauteur de leur engagement et de leur dévouement !

D'autre part, en cas de fusion la proximité sera indéniablement perdue, quelle que soit la solution mise en place. **Les élus, tout comme l'administration, ne pourront plus disposer du même regard et de la même écoute sur ce que les citoyens vivent et attendent ; cette distance se fera au détriment de tous, des gens de la station et des villageois.**

7. Tourisme

Crans-Montana Tourisme et Congrès œuvre déjà dans l'intérêt des 6 communes. Dans le rapport de fusion, il est choquant de voir la case "inconvenient/problemème" vide ! Il faut se poser la question sur le rôle réel que le politique doit assumer dans l'exploitation touristique. Tout comme pour un hôpital, les politiques se doivent de rester en dehors de l'opérationnel et laisser la structure fonctionner. Ce n'est pas le cas ! **C'est là l'occasion de repenser la structure de CMTC quant à l'intervention politique dans son fonctionnement. Il est urgent de laisser aux professionnels du tourisme la gestion de la destination et que les élus comprennent qu'ils ne disposent forcément des compétences reconnues en la matière.**

"Le tourisme doit fonctionner à trois ou six communes", Bruno Hugger, nouveau directeur CMTC, NF du 28.02.2015

Au niveau du développement du domaine skiable, il faut savoir que celui-ci est pour le moment figé tel quel par des conventions notamment avec les instances de protection de la nature. Il importe peu de disposer d'un grand territoire car **de nouvelles zones ne pourront pas être dévolues à l'agrandissement du domaine skiable.**

EN CONCLUSION

La fusion à 4 communes engendre une **scission du Haut-Plateau.**

Au niveau de la gouvernance de notre station, il y aura 3 présidents : Lens, Icogne et Crans-Montana. Lens et Icogne pourront toujours s'associer et gouverner à leur guise à deux contre un. De plus, Lens et Icogne ont toutes deux une bonne situation financière. Elles n'ont donc aucun intérêt à rejoindre la commune de Crans-Montana.

Oui, l'avenir de notre région, l'avenir de nos enfants mérite **une véritable fusion des 6 communes du Haut-Plateau.** Nos jeunes ont démontré ces derniers jours leur volonté de fusionner.

A nos autorités d'en tirer les conclusions et de revenir rapidement avec un vrai projet de fusion à 6 communes.

Le 14 juin prochain, votons

Non à la fusion à 4 communes